



Flash Info

www.chevilly.ch
commune@chevilly.ch
021 861 45 40

Levée des mesures de restriction d'eau

Dans sa séance du 3 octobre 2022, la Municipalité de Chevilly a décidé de lever les restrictions d'usage d'eau imposées le 2 août dernier.

Nous vous remercions tous pour votre collaboration ! Notre source se refait gentiment une santé et nous espérons que la sécheresse intense de cet été ne sera pas de retour l'an prochain.



Présentation du projet d'augmentation de la taxe déchets à M. Prix

La Municipalité a soumis le projet d'augmentation de la taxe déchets, applicable dès 2022, sous forme de déclaration spontanée à la Surveillance des Prix. Sur la base des éléments remis, le Surveillant a renoncé à effectuer un examen approfondi et à émettre une recommandation, au-delà de celle relative à l'information à la population. Dès lors, le courrier de la Municipalité et la réponse du Surveillant peuvent être consultés sur le site de la Commune (onglet Documents => Règlements communaux => Déchets). Les annexes sont disponibles cas échéant au bureau communal sur demande préalable.

Airbnb - Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) – Modification légale (01.07.2022)

Le 15 mars 2022, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE ; BLV 930.01).

Cette adaptation du cadre légal est notamment motivée par le souhait du Grand Conseil d'encadrer la location ou sous-location de tout ou partie d'un logement par l'intermédiaire de plateformes d'hébergement en ligne telles qu'Airbnb.

Les éléments principaux de cette révision légale sont l'obligation pour les loueurs de s'annoncer aux autorités communales (art. 4a, 74c LEAE) et de tenir un registre des hôtes (art. 74c al. 3 et 4 LEAE)



Halloween 2022



Des petites sorcières et des petits monstres seront de sortie dans le village le dimanche 30 octobre de 17h à 19h. (Rendez-vous 17h dans la cour)

Cette année, les enfants participeront également à « Halloween du cœur » et récolteront des denrées alimentaires ou d'hygiène pour les Cartons du cœur-Romandie, à destination de personnes dans le besoin dans le canton de Vaud.

Petit rappel des denrées utiles : café en poudre, plaques de chocolat, cacao en poudre, cornflakes, flocon d'avoine, lait UHT, huile, vinaigre, lentilles sèches, conserves, pâtes, gel douche, shampoing, dentifrice, papier WC, couches bébé, serviettes hygiéniques.

Pour de plus amples détails, merci de consulter le papillon qui vous a été distribué à mi-octobre.

Ligne de bus 760 – Cossonay-Chevilly-La Sarraz

Dès le 11 décembre 2022, notre ligne de bus 760 sera desservie également les week-end et jours fériés.



Les bus circuleront entre 8h et 18h30 le samedi et entre 10h et 18h30 le dimanche et les jours fériés. Le nouvel horaire sera prochainement disponible sur le site des MBC (www.mbc.ch) et au bureau communal.

Attention à l'engorgement des urgences

Vous avez un problème de santé qui ne peut attendre ? Votre médecin est absent ?

- Pour les urgences non-vitales (enfants et adultes), appelez le **0848 133 133** (Centrale téléphonique des médecins de garde – CTMG)
- Pour une urgence grave / vitale, appelez le 144



Afin de garantir une prise en charge adaptée et efficace, nous avons tous un rôle à jouer !

Vidange des piscines



La Municipalité vous remercie de respecter un arrêt de chloration de 48 heures au minimum avant la vidange de vos piscines. Cette eau de vidange doit aller dans une canalisation d'eau claire, en revanche, l'eau de lavages des filtres ou de lavage de la piscine doit aller dans une canalisation d'eaux usées pour permettre le traitement des produits chimiques utilisés.

Mobilis-Vaudloisirs

Offre du 15 octobre 2022 au 28 février 2023 :

Principe de l'offre : Un prix unique de 39 fr. pour voyager à deux sur l'ensemble du réseau Mobilis pendant une journée !



Horaire de l'administration communale

Le bureau de l'administration communale sera fermé du lundi 24 au dimanche 30 octobre. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Agenda 2022

- Dimanche 30 octobre à 17h : Halloween et récolte colis du cœur
- Vendredi 4 novembre à 18h30 : Repas du *Rendez-vous des Grenouilles* (sur inscription)
- Judi 8 décembre à 20h : Séance du Conseil général
- Vendredi 16 décembre à 20h : Soirée contes
- Samedi 17 décembre dès 10h : Sapins et petits comptes

Octobre 2022 - LA MUNICIPALITE